

QUALITEL

Formation

Collectivités, administrations et élus



Construction verte
Performance énergétique
Matériaux biosourcés
Énergies renouvelables • PLU •
Marchés publics • BIM
ITE-ITI • EnR • Normes et
labels • construction publique •
Règlementation • Smart
Building Commissionnement
Écoconstruction • Dimension
carbone • Transition numérique
RE2020 • Économie circulaire
Bâtiment connecté
Végétalisation • Qualité de
l'air intérieur • NF Habitat
Urbanisme • contrats



Depuis plus de 10 ans, QUALITEL Formation, organisme de formation reconnu pour son expertise dans le logement, couvre tous les grands enjeux de l'habitat, présents et à venir, et toutes les problématiques émergentes – techniques, réglementaires et sociétales.

Dans un contexte où les collectivités doivent constamment s'adapter aux évolutions juridiques et réglementaires liées à l'acte de construire, de rénover ou d'exploiter des logements, QUALITEL Formation offre un accompagnement sur mesure à travers un ensemble de 17 formations spécialement conçues pour les élus et les acteurs publics.

Ces formations couvrent un large éventail de thématiques autour du droit de l'urbanisme, de la gestion des marchés publics, de l'intégration des enjeux environnementaux dans les projets de territoire (loi ZAN, économie circulaire, déchets, etc.), ainsi que la gestion des risques liés à la sécurité des bâtiments. Elles ont toutes été développées et conçues pour répondre aux besoins spécifiques des collectivités locales et de leurs élus.

Nos formateurs, sélectionnés pour leur niveau d'expertise dans leur domaine, s'appuient sur une alternance pédagogique entre théorie et cas concrets, afin de garantir une appropriation optimale des connaissances et des outils nécessaires à la gestion des défis quotidiens du secteur public. Grâce à des modules spécialisés, les apprenants peuvent approfondir leurs compétences sur les sujets essentiels.

Avec cette offre sélective, QUALITEL Formation s'engage aux côtés des élus, des administrations et des collectivités locales. C'est un engagement fort qui vise à les accompagner dans leur démarche de transition écologique, à les aider à anticiper les risques liés à la sécurité des bâtiments publics, à leur permettre de maîtriser les enjeux de l'urbanisme, de l'environnement et des marchés publics, en leur fournissant les outils nécessaires pour répondre aux défis de demain, dans une approche à la fois responsable et durable vis-à-vis de leur territoire.

*Aniça ZABEUR
Présidente de QUALITEL Formation*

QUALITEL FORMATION EST LA FILIALE D'UN GROUPE DÉDIÉ À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU LOGEMENT

L'Association QUALITEL est une structure indépendante, créée en 1974, à l'initiative du secrétaire d'État au logement, dont la mission est de promouvoir la qualité de l'habitat neuf et existant. Elle fédère autour de cet objectif commun les principaux acteurs du secteur du logement – organisations professionnelles, associations de consommateurs et pouvoirs publics – et intervient au moyen de 5 grandes missions : l'information du grand public, la certification du logement, l'expertise et l'évaluation, les activités de recherche, et enfin la formation professionnelle. Elle accompagne depuis 50 ans la transition écologique dans les territoires en lien avec la trajectoire bas carbone.

Son président est nommé par le Ministère du Logement.

1974

Création
de QUALITEL

1

mission
d'intérêt général

78

conventions
de partenariats établies
avec des collectivités locales

1 920

professionnels formés
en 2024

4,4/5

note moyenne
de satisfaction

3,5 millions

de logements
certifiés

“

QUALITEL est, tout comme les collectivités territoriales, soucieuse de la qualité de l'habitat. C'est donc tout naturellement que nous les accompagnons au mieux en mettant à leur disposition notre expertise dans le domaine acquise depuis plus de 50 ans. "

Antoine DESBARRIÈRES, Directeur de l'Association QUALITEL



QUALITEL FORMATION : UN ACTEUR INCONTOURNABLE POUR LA FORMATION DES COLLECTIVITÉS ET DES ÉLUS

QUALITEL Formation s'impose comme un acteur de référence pour accompagner les collectivités et leurs élus dans la gestion de leurs projets et enjeux quotidiens liés au logement.

QUALITEL Formation met son expertise au service des territoires, en proposant des formations pratiques et adaptées aux défis spécifiques rencontrés par les élus locaux, les techniciens et les responsables des collectivités. Les formations proposées sont constamment actualisées pour répondre aux évolutions législatives, réglementaires et techniques.

En s'appuyant sur une équipe d'experts et sur des méthodes d'apprentissage pragmatiques, QUALITEL Formation permet aux élus de se familiariser avec des outils complexes et de développer des compétences solides pour mieux appréhender les enjeux actuels liés à l'acte de construire, de rénover ou d'exploiter des logements... et ainsi d'être un interlocuteur essentiel au cœur des territoires.



NOTRE ENGAGEMENT QUALITÉ

QUALITEL Formation est certifié Qualiopi. Cette marque de reconnaissance, témoigne de notre capacité à être transparents et à l'écoute des besoins des clients et des stagiaires, à mettre en œuvre les moyens pédagogiques, techniques et humains nécessaires pour favoriser l'apprentissage, à suivre les qualifications et le développement des compétences des formateurs, à mettre en place et suivre un système d'évaluation de la satisfaction de l'ensemble des parties prenantes de la formation.



“

La certification Qualiopi est une vraie reconnaissance de la compétence de QUALITEL Formation, de la qualité de ses formations et de la qualité de services. La certification mesure le niveau de satisfaction et de confiance des clients et démontre que les stagiaires ont atteint le niveau de compétence attendu."

Elizabeth TEIXEIRA, Directrice Qualité du Groupe QUALITEL

UN LARGE CHOIX DE MODE DE FORMATIONS :

Présentiel et/ou distanciel ?



Se rassembler **en présentiel**, cela peut avoir du sens pour certains sujets !



La **classe virtuelle** est très efficace pour de nombreux sujets et notamment pour les formats d'une journée

Nos services spécifiques pour l'intra et le sur-mesure

Toutes nos formations peuvent être dispensées dans vos locaux à la date de votre choix et personnalisées en fonction de vos attentes spécifiques. Vous pouvez ainsi :

- Transformer une formation en présentiel vers un format en classe virtuelle de manière à s'adapter à l'organisation et renforcer la participation
- Ajuster le contenu d'une formation de manière à coller plus précisément aux objectifs pédagogiques et à la durée souhaitée
- Réaliser et/ou héberger un dispositif e-learning en vue de mettre en œuvre une formation groupée
- Concevoir un dispositif de formation dédié sur la base d'un sujet

Les formations

Initiation au droit de l'urbanisme

p.7

Comment élaborer son PLU (Plan local d'urbanisme)

p.7

PLUI : bien mener son enquête publique

p.7

Actualités des marchés publics

p.8

Contrats globaux et marchés de partenariats : performance et coût de la construction publique

p.8

Contentieux de l'urbanisme : quels réflexes adopter ?

p.8

Constructions illégales : comment faire cesser les infractions aux règles d'urbanisme sans nécessairement solliciter le juge pénal ?

p.9

Panorama des procédures concernant l'habitat dégradé ou abandonné

p.9

La sécurité des immeubles : Comment réagir en présence d'un immeuble en péril ?

p.9

Perfectionner ses connaissances en matière d'actualités du droit de l'environnement

p.10

Anticiper les procédures environnementales

p.10

Le verdissement de la commande publique

p.10

L'objectif ZAN dans les projets d'aménagement

p.11

Prévenir les dépôts sauvages dans le cadre de la gestion des déchets

p.11

Intégrer l'économie circulaire dans les marchés publics

p.12

Réception des ouvrages publics et délais de garantie / exécution financière des marchés publics

p.12

Gérer efficacement la fin d'un marché public de travaux (réception et décompte général)

p.12

Initiation au droit de l'urbanisme



OBJECTIFS

- > Identifier les principaux textes applicables en matière d'urbanisme (Règlement National d'Urbanisme, loi littoral et montagne...)
- > Identifier et maîtriser les principaux documents de planification : PLU(i) et SCOT
- > Découvrir le régime du certificat d'urbanisme et des autorisations d'urbanisme
- > Connaître les spécificités du contentieux de l'urbanisme



PROGRAMME

> Le cadre législatif et réglementaire

- Loi littoral et montagne, RNU

> Les principaux documents de planification

- SCOT (procédure, documents composant le SCOT, opposabilité)
- PLU(i) (Procédure, documents composant le SCOT, opposabilité)

> Certificats d'urbanisme et autorisations d'urbanisme

- Certificats d'urbanisme (nature et portée)

- Autorisations d'urbanisme (identification des autorisations, contenu des dossiers de demande, instruction et délai)

> Particularité du contentieux de l'urbanisme

- Intérêt à agir, délai, notification, délais procéduraux



DURÉE : 1 jour soit 7h



EFFECTIF : 3 à 15 stagiaires



COÛT : 560 €^{HT} / 672 €^{TTC}



ÉQUIPEMENTS REQUIS
PC portable

RÉFÉRENCE : ELU04P

Comment élaborer son PLU (Plan Local d'Urbanisme)



OBJECTIFS

- > Comprendre les enjeux et le cadre légal du PLU
- > Identifier les étapes clés de l'élaboration d'un PLU
- > Associer les parties prenantes et piloter la concertation
- > Intégrer les dimensions environnementales, sociales et économiques dans leur PLU



PROGRAMME

> Comprendre le PLU et ses enjeux

- Définition et rôle du PLU dans l'aménagement du territoire.
- Enjeux du PLU : urbanisme, environnement, développement économique, qualité de vie.
- Cadre légal et réglementaire (Code de l'urbanisme, ZAN, Grenelle de l'environnement).

> Diagnostiquer le territoire

- Méthodologie de diagnostic territorial : analyse des données socio-économiques, environnementales et urbaines.
- Outils et ressources disponibles (cartes, SIG, études d'impact)

> Construire le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

- Définir les orientations stratégiques à partir du diagnostic.
- Objectifs du PADD : développement économique, gestion des ressources, préservation du patrimoine.
- Articulation entre PADD et les règlements du PLU.

> Formaliser et valider le PLU

- Les pièces constitutives du PLU : règlement, zonage, documents graphiques.
- Processus d'approbation : consultation publique, avis des services de l'État, enquête publique.
- Gestion des contentieux éventuels et suivi.



DURÉE : ½ journée soit 3h30



EFFECTIF : 3 à 15 stagiaires



COÛT : 280 €^{HT} / 336 €^{TTC}



ÉQUIPEMENTS REQUIS
PC portable

RÉFÉRENCE : ELU16P

PLUI : bien mener son enquête publique



OBJECTIFS

- > Connaitre les principes directeurs de l'enquête publique
- > Identifier les points de vigilance
- > Être capable d'anticiper les risques éventuels et les moyens d'y remédier



PROGRAMME

> Les principes régissant l'enquête publique

> De la désignation du commissaire enquêteur à l'ouverture de l'enquête publique

> Le déroulé de l'enquête publique

> Clôture de l'enquête publique : rapport, conclusions et avis du commissaire enquêteur



DURÉE : 1 jour soit 7h



EFFECTIF : 3 à 15 stagiaires



COÛT : 560 €^{HT} / 672 €^{TTC}



ÉQUIPEMENTS REQUIS
PC portable

RÉFÉRENCE : ELU15P

Actualités des marchés publics



OBJECTIFS

- > Actualiser les connaissances en matière de marchés publics
- > Être capable de renforcer la sécurité juridique des marchés publics



PROGRAMME

> Passation des marchés publics

- Choix de la procédure de passation
- Engagement de la procédure de passation
- Phase de candidature
- Phase d'offre
- Autres actualités

> Exécution des marchés publics : jurisprudences



DURÉE : 1 jour soit 7h



EFFECTIF : 3 à 15 stagiaires



COÛT : 560 €^{HT} / 672 €^{TTC}



ÉQUIPEMENTS REQUIS
PC portable

RÉFÉRENCE : ELU10P

Contrats globaux et marchés de partenariats, performance et coût de la construction publique



OBJECTIFS

- > Connaître les règles pour chaque type de contrat global
- > Être capable de sélectionner le contrat et la procédure pour son projet
- > Comprendre les procédures et anticiper les points critiques



PROGRAMME

> Contrats globaux, marchés globaux et marchés de partenariats : bien identifier les notions

> Des outils au service de la performance de la construction publique :

- Dérogations à la loi MOP
- Quelle performance ? Délai, coûts, financements performance énergétique
- Avantages et inconvénients de chaque mode contractuel : quel outil pour quel projet?

> Le marché global de performance

- La définition textuelle
- Le champ d'application
- L'objet du marché global de performance : avec financement différé ?
- Un marché finalisé : une « performance » à atteindre
- Incidences procédurales
- Incidences contractuelles : des conditions d'exécution spécifiques

> Le marché de partenariat

- La définition textuelle
- Le champ d'application et procédure de passation : une lourdeur procédurale
- Financement et coût global
- Un objet très général



DURÉE : 1 jour soit 7h



EFFECTIF : 3 à 15 stagiaires



COÛT : 560 €^{HT} / 672 €^{TTC}



ÉQUIPEMENTS REQUIS
PC portable

RÉFÉRENCE : ELU05P

Contentieux de l'urbanisme, quels réflexes adopter ?



OBJECTIFS

- > Comprendre les conditions de recevabilité d'un recours
- > Connaître les spécificités du contentieux de l'urbanisme
- > Identifier les principales étapes procédurales
- > Savoir mobiliser les procédures de régularisation et connaître les pouvoirs du juge



PROGRAMME

> La recevabilité d'un recours : règles de droit commun et particularités du contentieux de l'urbanisme

> De l'introduction du recours jusqu'au jugement : les différentes étapes de la procédure

> Les pouvoirs du juge



DURÉE : 1 jour soit 7h



EFFECTIF : 3 à 15 stagiaires



COÛT : 560 €^{HT} / 672 €^{TTC}



ÉQUIPEMENTS REQUIS
PC portable

RÉFÉRENCE : ELU14P

Constructions illégales : comment faire cesser les infractions aux règles d'urbanisme sans nécessairement solliciter le juge pénal ?



OBJECTIFS

- > Connaitre la procédure de saisie des nouveaux pouvoirs de la police administrative
- > Connaitre les principales étapes et spécificités de la procédure



PROGRAMME

- > **Nouveaux pouvoirs de police administrative du maire en cas d'infraction au code de l'urbanisme**
- > **Le mécanisme de la mise en demeure et de l'astreinte en droit de l'urbanisme**
- > **Les enseignements et retour d'expérience du dispositif**



DURÉE : 1 jour soit 7h



EFFECTIF : 3 à 15 stagiaires



COÛT : 560 € HT / 672 € TTC



ÉQUIPEMENTS REQUIS
PC portable

RÉFÉRENCE : ELU16Pbis

Panorama des procédures concernant l'habitat dégradé ou abandonné



OBJECTIFS

- > Être en mesure d'identifier et de choisir l'outil juridique adapté au regard de l'objectif communal ou intercommunal : travaux de sécurisation, remise en état, maîtrise foncière, etc.
- > Savoir comment sécuriser la mise en œuvre de chaque outil



PROGRAMME

- > **Les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) disposent de nombreux outils qui leur permettent d'appréhender l'habitat dégradé ou abandonné :**
 - Police de la mise en sécurité d'immeuble,
 - Pouvoir de police générale du Maire,
 - Procédure de déclaration d'état d'abandon manifeste,
 - Procédure d'incorporation des biens sans maître,
 - Procédures d'expropriation simplifiées.



DURÉE : 1 jour soit 7h



EFFECTIF : 3 à 15 stagiaires



COÛT : 560 € HT / 672 € TTC



ÉQUIPEMENTS REQUIS
PC portable

RÉFÉRENCE : ELU11P

NB : Ces différentes procédures répondent à des objectifs distincts mais non nécessairement exclusifs de sécurisation, de gestion ou d'appropriation de l'habitat dégradé ou abandonné.

La sécurité des immeubles : Comment réagir en présence d'un immeuble en péril ?



OBJECTIFS

- > Être en mesure d'identifier et de choisir l'outil juridique adapté au regard de l'objectif communal ou intercommunal : travaux de sécurisation, remise en état, maîtrise foncière, etc.
- > Savoir comment sécuriser la mise en œuvre de chaque outil



PROGRAMME

- > **Les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) disposent de nombreux outils qui leur permettent d'appréhender l'habitat dégradé ou abandonné :**
 - Police de la mise en sécurité d'immeuble,
 - Pouvoir de police générale du Maire,
 - Procédure de déclaration d'état d'abandon manifeste,
 - Procédure d'incorporation des biens sans maître,
 - Procédures d'expropriation simplifiées.



DURÉE : 1 jour soit 7h



EFFECTIF : 3 à 15 stagiaires



COÛT : 560 € HT / 672 € TTC



ÉQUIPEMENTS REQUIS
PC portable

RÉFÉRENCE : ELU12P

NB : Ces différentes procédures répondent à des objectifs distincts mais non nécessairement exclusifs de sécurisation, de gestion ou d'appropriation de l'habitat dégradé ou abandonné.

Perfectionner ses connaissances en matière d'actualités du droit de l'environnement



OBJECTIFS

- > Comprendre la nouvelle consultation du public créée par la loi industrie verte



PROGRAMME

- > **Origines de la réforme**
 - Une inspiration de la réforme
 - Les motifs de la réforme
 - Les avantages attendus de la réforme
- > **Textes de référence**
- > **Champs d'application de la réforme**
- > **Principes de la réforme**
- > **Articulation consultation du public, enquête publique et PPVE**
- > **Les règles et les grandes étapes de la consultation du public**
- > **Site internet**
- > **Procédure détaillée**
- > **Schéma des étapes de la procédure post réforme**



DURÉE : 1 jour soit 7h



EFFECTIF : 3 à 15 stagiaires



COÛT : 560 € HT / 672 € TTC



ÉQUIPEMENTS REQUIS
PC portable

RÉFÉRENCE : ELUO3P

Anticiper les procédures environnementales



OBJECTIFS

- > Connaitre les enjeux environnementaux liés à la conception du projet
- > Identifier les procédures environnementales nécessaires à laréalisation du projet
- > Intégrer les procédures environnementales au planning opérationnel



PROGRAMME

- > **La chronologie d'un projet susceptible de porter atteinte à l'environnement**
- > **Quelles sont les procédures environnementales qui existent ?**
- > **Quels sont les principes régissant ces procédures ?**
- > **Quelles sont les conséquences d'une anticipation insuffisante ?**
- > **Points de vigilance concernant les procédures environnementales**



DURÉE : 1 jour soit 7h



EFFECTIF : 3 à 15 stagiaires



COÛT : 560 € HT / 672 € TTC



ÉQUIPEMENTS REQUIS
PC portable

RÉFÉRENCE : ELUO2P

Le verdissement de la commande publique



OBJECTIFS

- > Identifier le cadre juridique du développement durable dans la commande publique
- > Connaître les techniques adaptées à sa mise en oeuvre
- > Intégrer les aspects environnementaux et économiques dans les marchés publics



PROGRAMME

- > **Le cadre juridique du développement durable dans la commande publique : les apports essentiels des dernières lois**
- > **Utiliser et rédiger un critère environnemental / développement durable :**
 - Articuler la mise en œuvre du critère environnemental et les risques de discrimination entre les opérateurs économiques
 - Avoir un aperçu des critères environnementaux entérinés par la jurisprudence Aperçu sur les clauses environnementales et les CCAG
 - Aide au choix et à l'analyse d'un critère environnemental
- > **Sécuriser le critère environnemental / développement durable : Évaluer les risques supportés**



DURÉE : 1 jour soit 7h



EFFECTIF : 3 à 15 stagiaires



COÛT : 560 € HT / 672 € TTC



ÉQUIPEMENTS REQUIS
PC portable

RÉFÉRENCE : ELUO9P

L'objectif ZAN dans les projets d'aménagement



OBJECTIFS

- > Connaitre le cadre juridique lié à la mise en œuvre des objectifs de sobriété foncière
- > Savoir comment atteindre les objectifs de sobriété foncière et connaître les outils contractuels



PROGRAMME

> Schéma d'application du ZAN :

- Illustration du ZAN
- Consommation d'ENAF
- L'absence de toute artificialisation nette 2031/2050
- Une clarification de la nomenclature des sols
- Un nouvel échéancier pour intégrer les objectifs ZAN dans les documents d'urbanisme
- Sur le terrain – une prise en compte des situations dans la comptabilisation de la consommation d'espaces

> L'objectif ZAN : un objectif inopposable à l'échelle d'un projet... Mais un impératif de sobriété foncière pour les projets les plus générateurs d'artificialisation

- Les nouvelles surfaces commerciales
- Le sursis à statuer des projets artificialisants ou « sursis ZAN » : période transitoire 2021/2028

> L'objectif ZAN : Quelles préconisations à adopter à l'échelle de mon projet ?

- Les moyens de conservation des droits à bâtir sur les terrains à enjeux
- La séquence ERC transposée au ZAN
- Nouvel outil pour les collectivités : droit de préemption sur les espaces propices à la renaturation ou recyclage foncier
- Mobiliser les leviers : recycler les friches

> La mise en œuvre du ZAN : quels outils contractuels ?

- Le choix entre les marchés publics globaux de performance, les marchés publics de réhabilitation...
- Le suivi et l'exécution des marchés publics dans le cadre du ZAN
- Quels autres outils contractuels disponibles?



DURÉE : 1 jour soit 7h



EFFECTIF : 3 à 15 stagiaires



COÛT : 560 €^{HT} / 672 €^{TTC}



ÉQUIPEMENTS REQUIS

PC portable

RÉFÉRENCE : ELU13P

Prévenir les dépôts sauvages dans le cadre de la gestion des déchets



OBJECTIFS

- > Identifier le cadre réglementaire, les autorités compétentes, les obligations des collectivités en matière de dépôts sauvages
- > Connaitre les différents moyens d'actions
- > Être capable d'impliquer le tissu économique, associatif et citoyen



PROGRAMME

> Cadre réglementaire, autorités compétentes et obligations

- Définitions
- Déchets
- Gestion des déchets
- Responsables de la gestion des déchets
- Abandon des déchets
- Dépôt illégal des déchets
- Décharge non autorisée illégale
- Impacts environnementaux des déchets
- Rappel des différentes lois et réglementations et leurs impacts sur la gestion des déchets
- Historique en France et en Europe

> Autorités compétentes et obligations

- Les différents acteurs (Le maire et ses pouvoirs, le préfet de département)
- Synthèse des compétences en fonction du type de dépôts sauvages

> Contexte des dépôts sauvages en France

- Type de déchets, lieux de dépôts, types de déposants



DURÉE : 1 jour soit 7h



EFFECTIF : 3 à 15 stagiaires



COÛT : 560 €^{HT} / 672 €^{TTC}



ÉQUIPEMENTS REQUIS

PC portable

RÉFÉRENCE : ELUO1P

Intégrer l'économie circulaire dans les marchés publics



OBJECTIFS

- > Identifier la notion de matériaux de réemploi/ matériaux biosourcés de construction
- > Connaître les enjeux et les pratiques sur le territoire national
- > Comprendre les modalités de mise en oeuvre du réemploi dans la vie d'un marché public



PROGRAMME

- > **Les matériaux de réemploi/biosourcés dans les procédures de passation des marchés publics**
 - Au stade de la détermination des besoins par la personne publique
 - Au stade de l'intégration des critères dans le document de consultation
- > **Les matériaux de réemploi/biosourcés dans l'exécution des marchés publics (responsabilités et garanties)**
 - Un régime de responsabilité et de garantie identique
 - Les difficultés liées à la couverture assurantielle
- > **Retour d'expérience sur les matériaux de réemploi/ matériaux biosourcés**



DURÉE : 1 jour soit 7h



EFFECTIF : 3 à 15 stagiaires



COÛT : 560 €^{HT} / 672 €^{TTC}



ÉQUIPEMENTS REQUIS
PC portable

RÉFÉRENCE : ELU08P

Réception des ouvrages publics et délais de garantie / exécution financière des marchés publics



OBJECTIFS

- > Identifier les rôles et responsabilités des acteurs concernés, en marché de travaux publics ou privés
- > Savoir appliquer la procédure de réception et acquérir les réflexes préventifs pour mieux gérer les litiges de fin de chantier et postréception
- > Être capable d'anticiper les impacts de la réception en matière de garanties légales et contractuelles



PROGRAMME

- > **Gérer les étapes en amont de la livraison de l'ouvrage**
 - Organiser les opérations préalables à la réception
 - Cerner les effets de la réception
- > **Maîtriser les étapes à compter de la réception**
 - La levée des réserves
 - Organiser la clôture des comptes et la gestion des réclamations
 - Maîtriser la mise en place des garanties contractuelles et légales



DURÉE : 1 jour soit 7h



EFFECTIF : 3 à 15 stagiaires



COÛT : 560 €^{HT} / 672 €^{TTC}



ÉQUIPEMENTS REQUIS
PC portable

RÉFÉRENCE : ELU06P

Gérer efficacement la fin d'un marché public de travaux (réception et décompte général)



OBJECTIFS

- > Identifier les spécificités juridiques des marchés publics
- > Comprendre les opérations de réception et la préservation des garanties du maître de l'ouvrage
- > Connaître les éléments de gestion de l'exécution financière des marchés de travaux et être capable de prévenir les litiges



PROGRAMME

- > **Réception des travaux**
 - Définition de la réception
 - Les objectifs et modalités de la réforme
 - Réception avec ou sans réserve
 - Gestion de la levée des réserves
 - Garantie après réception
- > **Réclamations financières en cours d'exécution des travaux et contentieux du décompte général**
 - Principe de l'établissement du projet de décompte final
 - Travaux supplémentaires à l'initiative du maître d'ouvrage
 - Travaux supplémentaires à l'initiative du titulaire
 - Sujetions imprévues
 - Théorie de l'imprévision
 - Responsabilité des autres intervenants
 - Décompte général et définitif tacite



DURÉE : 1 jour soit 7h



EFFECTIF : 3 à 15 stagiaires



COÛT : 560 €^{HT} / 672 €^{TTC}



ÉQUIPEMENTS REQUIS
PC portable

RÉFÉRENCE : ELU07P

Contactez notre service commercial



Farid
07 69 62 49 74



Geoffroy
07 81 49 93 88



Florian
07 45 24 91 39

contact@qualitelformation.fr

➤ **qualitelformation.org**

➤ qualitelformation.org
01 42 34 62 52
contact@qualitelformation.fr



La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
• ACTIONS DE FORMATION